



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2020-06-01

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 11 JUIN 2020**

Le onze juin deux mil vingt, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, légalement convoqué le cinq juin deux mil vingt, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Johann BARANGER, Maire.

Etaient présents : Johann BARANGER, Pascal POUBLANC, Jean Luc GUINARD, Sophie AUGER, Emmanuel ROUSSELOT, Marie-France TALINEAU, Guillaume BONNIN, Martin MOREAU, Audrey RIGAUDEAU, Joël BONNET, Eric CATHELIN, Lydie BARATON, Annie MARSAULT, Patrice NIVALT, Karine OLIVIER, Patrick CLISSON, Sophie BARIBAUT, Nathalie GEFFARD, Karine MORIN, Marie-Sandrine GIRARD, Laura LUSSEAU.

Absent excusé : Anthony PEIGNON a donné pouvoir à Jean-Luc GUINARD

Absent non excusé : Jacky FAVREAU

Secrétaire de séance : Sophie AUGER, assistée de Madame Pascaline DREILLARD

Madame Karine MORIN a informé Monsieur le Maire de son retard. L'Assemblée compte 21 membres votants.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 25 mai 2020

Karine OLIVIER fait part à l'Assemblée de quatre remarques :

- Elle souhaite intégrer la commission 'projet des associations-La Francette'.
- Elle envisage d'accéder à la suppléance sur la commission d'appel d'offres, à la place de Guillaume BONNIN.
- Elle a formulé la demande, à Monsieur le Maire, d'intégrer la commission 'culture'.
- Enfin, elle propose la candidature de Madame Marine PENAUD, en personne extérieure, à la commission 'école'.

Une fois ces remarques formulées et acceptées, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 25 mai 2020, avec :

- 21 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

Madame Karine MORIN entre dans la salle. L'Assemblée compte désormais 22 membres votants.

2. Présentation des comptes administratifs 2019 du budget principal et des budgets annexes

Un powerpoint a été transmis aux élus et est présenté en séance. Le support est un document de travail, en préparation du vote des budgets, prévu au prochain conseil municipal.



3. Présentation des budgets primitifs 2020 du budget principal et des budgets annexes

Un powerpoint a été transmis aux élus et est présenté en séance. Le support est un document de travail, en préparation du vote des budgets, prévu lors du prochain conseil municipal.

4. Ressources humaines : tableau des effectifs

Le tableau des effectifs récapitule l'ensemble des postes ouverts dans la collectivité, avec la filière, le grade et le temps de travail. Il représente une photographie exacte des situations administratives diverses de tous les agents communaux.

Ainsi, pour une situation au 1^{er} janvier 2020, le tableau des effectifs proposé est le suivant :

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	NBRE DE POSTE OUVERT	REFERENCE DELIBERATION
TECHNIQUE	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	TC	1	N°2018-09-09-16 du 6 sept 2018
	Agent technique	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	TC	1	Délibération du 1 ^{er} février 2001 (grade d'agent technique qualifié)
	Agent technique	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	TC	1	Délibération du 7 janvier 2003 (grade d'agent technique principal)
	Agent technique	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	TC	1	Délibération du 19 mai 2005 (grade d'agent d'entretien qualifié)
	Agent technique	Adjoint technique territorial 1 ^{ère} classe	TC	1	N°2014-07-04 du 9 juillet 2014
	Agent technique	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	TC	1	N°2018-05-16 du 24 mai 2018
	Agent technique	Adjoint technique territorial	TC	1	Délibération du 9 déc 2005 (grade d'agent des services techniques)
	Agent technique	Adjoint technique territorial	TC	1	N°2018-11-14 du 15 nov 2018
	Agent technique	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	TC	1	N°2017-07-16 6 juillet 2017

4 Ressources humaines : tableau des effectifs

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTE OUVERT	REFERENCE DELIBERATION
ADMINISTRATIVE	Rédacteur territorial	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	TC	1	N° 2018-05-17 du 24 mai 2018
	Rédacteur territorial	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	TC	1	N° 2017-05-09 du 31 mai 2017
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	1	N° 2017-09-27 du 28 sept 2017
	Adjoint administratif	Adjoint administratif 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} classe	TC	1	N° 2013-0071 du 23 octobre 2013
	Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial	TC	1	N° 2018-09-06-15 du 6 sept 2018

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du tableau des effectifs présenté ci-dessous, avec :

- 22 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

5 Acquisitions diverses de matériels

Monsieur GUINARD précise qu'il n'est pas prévu de vote, pour cette séance, car tous les devis ne sont pas réceptionnés.

Concernant le radar pédagogique, Monsieur GUINARD indique qu'il n'est pas encore installé car un socle béton doit être construit par les services techniques. Il mentionne que l'appareil est mobile et qu'il se rechargera par panneau solaire, suite à une question de Madame OLIVIER.

Madame AUGER informe l'Assemblée qu'elle attend une proposition de rendez-vous pour une démonstration de l'entreprise POLLET-et SEGEAT, concernant l'acquisition d'un nettoyeur vapeur, utile pour le service d'entretien au restaurant scolaire.

6 Finances : frais de gardiennage Eglise

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il s'agit d'une dépense obligatoire qui s'élève à 120,97 euros par an pour un prêtre ne résidant pas sur la Commune.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le versement de 120,97 euros à l'Association Diocésaine de Poitiers pour les frais de gardiennage de l'Eglise pour l'année 2020, avec :

- 22 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».



7 Finances : tarif restaurant scolaire

Les tarifs pratiqués actuellement sont les suivants :

- Abonné régulier : 2,70 euros,
- Abonné occasionnel : 3,80 euros,
- Repas adultes et encadrants : 5,50 euros.

Madame OLIVIER trouve qu'il est imprudent d'imposer une augmentation des tarifs, sans avoir un état des lieux chiffré des coûts de production et des coûts annexes. Monsieur POUBLANC suggère qu'une augmentation n'est pas opportune, au regard de la crise sanitaire récente et des conséquences économiques pouvant en découler. L'Assemblée approuve ces remarques.

Monsieur le Maire précise que le coût annuel de fonctionnement du restaurant scolaire s'élève à 160 000 euros et que les recettes de ce service communal sont de 60 000 euros. La différence de coût est donc prise en charge par la collectivité.

Ainsi, pour la rentrée 2020-2021, il est proposé de conserver les tarifs actuellement pratiqués.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur les tarifs du restaurant scolaire, pour la rentrée scolaire 2020-2021, tels que présentés ci-dessous, avec :

- 22 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

8 Restaurant scolaire : règlement intérieur

Les membres de la commission 'restaurant scolaire' ont travaillé sur quelques détails du règlement intérieur : rajout du mode SEPA pour le règlement des factures, par exemple.

Madame OLIVIER intervient pour faire part de souhaits de modifications du document, plutôt dans la formulation de quelques phrases.

Ainsi, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de faire confiance aux membres de la commission chargée de ce dossier et d'approuver le règlement intérieur du restaurant scolaire, tel qu'il a été rédigé pour la rentrée précédente et ce, pour la rentrée 2020-2021, avec :

- 22 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

Monsieur le Maire profite de l'évocation de ce sujet pour préciser qu'il est urgent que les familles inscrivent leurs enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

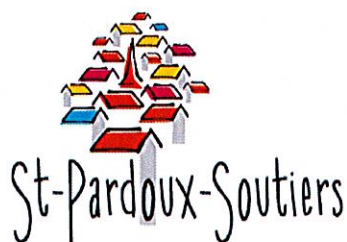
9 Lotissement Les Chaumes : révision tarif de vente d'une parcelle

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée une promesse d'achat de parcelle au lotissement des Chaumes, déposée ce jour, au service instructeur de la mairie, par un couple et son constructeur.

Le prix actuel du mètre carré dans ce lotissement est de 24,16 euros HT, soit 29 euros TTC.

Monsieur BONNET interroge Monsieur le Maire pour savoir si les parcelles restantes peuvent être utilisées pour une autre utilité qu'une habitation. Monsieur BONNIN confirme que les parcelles restantes sont les plus grandes du lotissement.

Quelques échanges entre élus ont eu lieu, notamment sur le questionnement de l'équité entre les premiers acheteurs de parcelles à un prix au mètre carré supérieur et le dernier qui pourrait bénéficier d'une nouvelle baisse de tarif du prix du mètre carré. Les avis tranchent. Le vote est donc reporté au conseil municipal prochain.



10 Syndicats intercommunaux : représentativité

Le SICTOM, situé à Secondigny, est un syndicat qui collecte des déchets non dangereux: Avec le renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de nommer de nouveaux représentants communaux.

Monsieur le Maire propose, avec leur accord, Jean-Luc GUINARD en tant que titulaire et Joël BONNET, pour la suppléance. Il demande à l'Assemblée d'approuver ces deux nominations au SICTOM de Secondigny, avec :

- 22 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

ID 79 est un service proposé aux communes par le Conseil Départemental, avec pour objectif d'apporter une assistance technique, juridique, administrative et financière aux collectivités de terrain qui sont en phase d'élaboration des projets d'investissement.

Monsieur le Maire propose, avec leur accord, Karine OLIVIER en tant que titulaire et se propose pour la suppléance. Il demande à l'Assemblée d'approuver ces deux nominations à l'agence départementale ID79, avec :

- 22 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

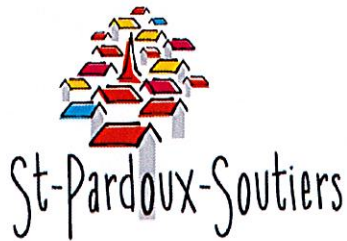
11 Investissement : présentation du projet d'installation de jeux pour enfants

Monsieur le Maire précise que cette structure était inscrite au budget depuis 3 exercices comptables et que le projet n'a pas été réalisé par manque de temps.

Ainsi, il propose de rajouter une tour à la structure de jeux principale. Un trampoline encaissé pourrait compléter cet investissement. Le projet de cette nouvelle installation s'élève à 40 512 euros TTC, sur proposition d'un devis du fournisseur PCV COLLECTIVITES, déjà installateur des structures de jeux existantes.

Les avis sont partagés. Madame GIRARD et Monsieur CATHELINIEAU suggèrent de solliciter un deuxième devis, au vu du coût relativement élevé de l'installation. Quant à Madame OLIVIER, elle suggère d'intégrer des installations pour les enfants à mobilité réduite.

Le coût de l'installation pose question. Ainsi, après avis général, un deuxième chiffrage va être demandé. Les élus préfèrent donc que ce point soit reporté au prochain conseil municipal.



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2020-06-01

12 Informations et questions diverses

- ✓ Quatre entretiens ont eu lieu pour le poste prochainement vacant de l'agent administratif à la mairie.
- ✓ Une réunion UDAF est organisée le vendredi 12 juin, à la salle polyvalente de Soutiers, pour solliciter des bénévoles souhaitant participer aux activités proposées aux résidents de la Bazonnaire.
- ✓ Les entretiens pour le remplacement de l'agent technique auraient lieu soit le 24, soit le 29 juin.
- ✓ Les prochaines réunions à la communauté de communes sont les 23 juin et le 16 juillet.
- ✓ Monsieur le Maire précise que des formations en distanciel organisées par l'AMF sont proposées prochainement : fondamentaux de l'intercommunalité, maire employeur, élaboration du budget... Les inscriptions sont à faire en ligne par les élus intéressés.
- ✓ Un rendez-vous pour le projet de la Francette, avec le maître d'œuvre, les ateliers Lambert, a été programmé en mairie le 16 juin.
- ✓ Le cinéma va reprendre, dans le foyer rural, les 30 juin et 30 juillet à 20h30. Un cinéma de plein air est programmé le 15 août, sous les chênes, près de la salle multi-activités.
- ✓ Le prochain conseil municipal est programmé le 2 juillet à 20 heures. Monsieur Julien PINTAUD, capitaine pompiers à Mazières, est invité pour faire une présentation de la caserne.
- ✓ L'araucaria, arbre malade sur la place devant le Presbytère, va être abattu lundi 15 juin. Une proposition est présentée pour faire une sculpture sur le tronc, sur une hauteur de 3 mètres, tronc qui resterait planté et décoré. Le devis s'élève à 1 800 euros TTC. Les élus s'interrogent sur la tenue de la sculpture dans le temps, selon la qualité du bois de l'arbre.
- ✓ Monsieur CATHELINEAU demande si quelque chose a été fait pour la voirie communautaire. Monsieur GUINARD propose d'organiser une commission 'voirie', le 18 juin prochain et d'évoquer ce sujet.
- ✓ Monsieur GUINARD intervient concernant les panneaux d'agglomération d'entrée de bourg. Il propose de rajouter deux panneaux : un au Poirier et l'autre, en direction de la Berliere sur la petite route passant sous la 3 voies. Un questionnement devra être posé sur le nom de l'agglomération, depuis la fusion des deux communes. Ce point sera débattu, pendant la prochaine commission 'voirie'. Il sera ensuite porté au conseil municipal du 2 juillet prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h04.

Le Maire,
Johann BARANGER